

Réunion CPTS, Commission santé mentale

Lieu visioconférence JITSY (Teams non opérationnel)
Date 27/04/2021, 20h30 à 22h10
Participants A. KOZIK, T. RESSEL, A. RETAULT
Objet Compléter la composition des groupes
Préciser le contenu des projets et le processus organisationnel à mettre en œuvre

Groupe 1 : Créer filière parcours personnes en souffrance psychique (lien psychiatre – psychologues, IDE, aide sociale) - Dr Alina KOZIK

Composition du groupe

Les personnes qui se sont proposées sont retenues (c'est à dire deux infirmiers, 2 psychologues cliniciens, 1 psychologue systémique, 1 médecin généraliste libéral). A. KOZIK va tenter d'inclure un neuropsychologue dans le groupe.

Contenu du projet

L'objet des travaux de la CPTS est de définir des parcours de soins, de mettre en place des procédures de collaborations entre les professionnels de santé, de définir des parcours, des procédures d'entrée et de parcours dans les soins. Ce n'est pas de définir des règles de bonnes pratiques professionnelles.

Il faut travailler à mettre en place un remboursement pour certains bilans psychologiques chez les enfants, au même titre que les bilans cognitifs sont pris en charge en neurologie. La prise en charge de séances de psychologie pour les patients est un problème plus large qui actuellement fait l'objet d'expérimentations dans certaines régions de France.

Pour commencer, il faut élaborer une liste la plus exhaustive possible de l'offre de soins en psychologie (qui fait quoi, où...). Ceci pourra être étendu à d'autres professions impliquées dans la santé dans les années qui viennent (généralistes, infirmiers...). De même, il sera possible dans un second temps d'élargir aux structures publiques. Pour ce faire, il faut élaborer un questionnaire à destination des psychologues pour l'instant : à l'aide de questions fermées et ouvertes, on demandera les orientations thérapeutiques et les compétences de chacun. Les réunions entre les intervenants du groupe permettront d'élaborer ce document. Il sera mis en forme au secrétariat de la CPTS.

Les questionnaires papier envoyés par courrier restant souvent sans réponse, il est proposé que le secrétariat de la CPTS contacte par téléphone les psychologues, pour leur présenter la CPTS et l'intérêt d'une collaboration. Ceci permettrait d'obtenir leur adresse mail et de les sensibiliser au projet, et d'obtenir ainsi plus de réponses.

Il faut aussi se renseigner sur la possibilité pour les professionnels de santé non-médecins d'obtenir une messagerie sécurisée, pour pouvoir échanger des informations cliniques. A. RETAULT se charge de ce point.

Groupe 2 (Définir les cas d'usage en télémédecine (téléconsultation/téléexpertise) en santé mentale - Dr Antoine RETAULT

Composition du groupe

Deux personnes se sont proposées, un médecin généraliste et une psychologue. Ils sont tous les deux retenus, ainsi que Aurore FABBRO, psychologue libérale.

A. RETAULT va tenter de trouver un IDE. Il faut en effet une réflexion sur la pertinence de la présence d'un infirmier comme assistant de la téléconsultation chez certains patients présentant des troubles mentaux.

A. RETAULT va faire un courrier aux membres de l'Association de Psychiatres Libéraux pour une courte enquête sur l'utilisation de la téléconsultation par les psychiatres libéraux de la région, et pour en solliciter un pour la participation au groupe.

Contenu du projet

Le projet contient trois parties : point juridique, particularité des téléconsultations, et conseils pratiques pour bien débiter en téléconsultation.

T. RESSEL va essayer d'obtenir une liste des documents relatifs aux accords conventionnels sur la téléconsultation.

Groupe 3 : Consultations et téléconsultations des psychiatres dans le cadre des soins non programmés - Dr Thierry RESSEL

Composition du groupe

Un infirmier libéral s'est inscrit, qui est retenu.

T. RESSEL va essayer d'adjoindre un médecin généraliste, peut-être Dr IDER, puisqu'il est référent de la maison médicale de garde de Mulhouse.

Contenu du projet

Le projet consistera en la mise en place de créneaux de consultations pour les situations qui nécessitent un avis urgent.

Il faudrait trouver un psychiatre, peut-être un jeune retraité ou proche de la retraite, qui serait d'accord pour s'impliquer dans ce projet.

Groupe 4 : Modalités d'organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelle (RCP) pour les patients en souffrance psychique - Dr Thierry RESSEL

Composition du groupe

Un infirmier est inscrit, qui est retenu.

On rappelle que les RCP sont indemnisées et que PUSLY a un outil dédié aux RCP.

Contenu du projet

Il s'agit de définir un parcours permettant aux intervenants en santé mentale d'organiser des réunions de concertation.

Groupe 5 : Guide de bonne pratique sur les soins somatiques des patients ayant des troubles psychiatriques - Dr Thierry RESSEL

Composition du groupe

Un médecin généraliste s'est inscrit, qui est retenu.

Dr DI MARCO sera aussi intégrée au projet.

J. STOECKEL (Colmar) sera sollicité en tant qu'expert, pour sa grande expérience en psychiatrie de liaison.

Contenu du projet

Il s'agit de rédiger un texte à destination des soignants qui ont en charge les soins somatiques des patients atteints de troubles psychiatriques.

Il faudra faire une demande bibliographique à la documentaliste du CH Rouffach sur cette question.